Développement du numérique : la DDFiP et les collectivités locales de la Sarthe engagées dans le déploiement du paiement par internet des factures du monde local

1) Tipi (**Ti**tre **P**ayable par **I**nternet) : un système souple proposé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) pour payer en ligne les factures locales

- Pour la collectivité, deux pré-requis :
  - Adhérer gratuitement au site de paiement de la DGFiP
  - Intégrer trois mentions sur la facture
- Pour le redevable, cinq clics en moins de trois minutes :
  - Très grande souplesse : Aucun engagement de sa part/ disponible 24h/24
  - Simplifie le paiement : ni affranchissement, ni déplacement
  - Intuitif, *a fortiori* pour les activités du monde scolaire et péri-scolaire

2) La DDFiP et les collectivités locales de la Sarthe sont résolument engagées dans le déploiement de ce système

- une forte dynamique enclenchée par les trésoriers avec les collectivités sarthoises
  - en 2016, près de 75 000 paiements en ligne par internet de factures de mairies, intercommunalités ou établissements de santé
  - une progression d'un tiers en une année par rapport à 2015
- la Sarthe s'inscrit parmi les 20 départements les plus dynamiques au niveau national pour le paiement par internet des produits locaux

3) Collectivités locales : comment aller plus loin ?

- **Adhérer** auprès du trésorier, pour généraliser la possibilité de payer les produits locaux par internet
- **Emettre** les titres de recettes avec les mentions nécessaires
- **Communiquer** auprès des usagers sur ce service numérique à utiliser